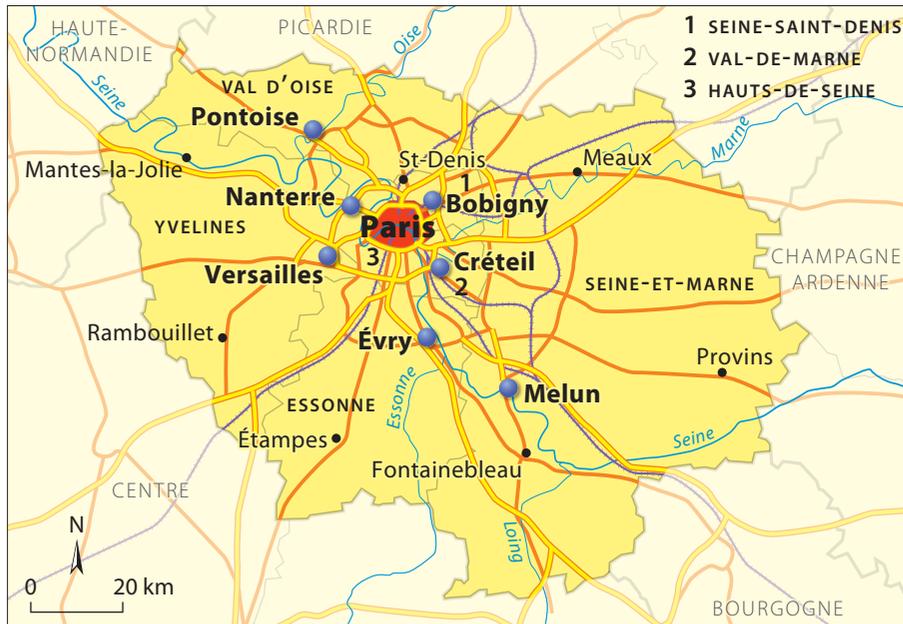


Ma région : un espace de vie identifiable

Retrouvez la démarche générale
de l'étude de cas (activités)
dans le chapitre 14
de votre manuel pp. 238-251.



► Quelles sont les principales caractéristiques de l'Île-de-France ?



1. Principales agglomérations

- Préfecture de région
- Préfecture de département
- Autre agglomération

2. Axes de transport

- Autoroute et route nationale
- Principale ligne ferroviaire



2 Le logo de l'Île-de-France

Le logo est constitué du nom de la région précédé d'une étoile à huit branches qui rappellent les huit départements de la région.

1 Les grands repères spatiaux de l'Île-de-France



© Pline/Wikipedia

3 Vue de la Seine à Boulogne-Billancourt

4 Les chiffres clés de la région Île-de-France

	Île-de-France	France
Superficie (en km ²)	12 012	675 417
Population (en millions d'habitants)	11,7	64,7
Part des moins de 25 ans (en %)	33	31,1
Part des plus de 60 ans (en %)	17,5	22,2
PIB par habitant (en euros)	46 984	29 574
Répartition de la population active (en %)	Agriculture et pêche : 0,2 Industrie et construction : 13,5 Services : 86,3	Agriculture et pêche : 2,6 Industrie et construction : 20,6 Services : 76,8

Source : INSEE, 2011.

Un enjeu d'aménagement régional : le projet du Grand Paris

► Quels sont les enjeux de cet aménagement ?

Retrouvez d'autres documents sur ce projet dans le chapitre 18 de votre manuel p. 306.

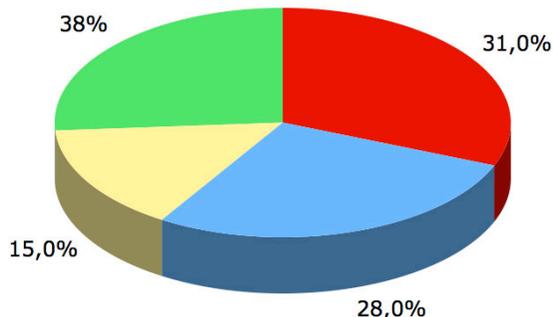
1 Objectifs et contexte du projet

L'idée du Grand Paris est née du constat que l'Île-de-France ne tire pas pleinement parti de ses réels potentiels humains et économiques pour faire face à la concurrence accrue des métropoles mondiales et permettre à l'ensemble de ses habitants de profiter d'un cadre de vie de qualité. La croissance moyenne de l'Île-de-France de 2 % entre 2000 et 2008 est moins élevée que celle d'autres grandes métropoles comme New York ou Londres, qui ont connu des taux situés entre 3 et 4 % durant la même période.

Le projet envisage le développement de Paris à plusieurs échelles :

- l'échelle locale, afin de réduire les déséquilibres sociaux et territoriaux ;
- la zone agglomérée de Paris, ouverte vers sa façade maritime, avec l'intention d'en faire un moteur de la croissance nationale ;
- la région capitale en tant que « ville-monde », qui doit permettre à la France de tenir son rang dans la compétition internationale.

D'après le site www.elysee.fr, octobre 2011.



- Conseil régional Île-de-France et collectivités de la région
- État
- STIF (syndicat des transports de l'Île-de-France)
- Fiscalité nouvelle (nouveaux impôts pour les entreprises de la région)

2 Le financement du projet



Débat public

S'informer

Participer

Editorial

Le débat public sur le projet de Réseau de transport du Grand Paris a pris fin le 31 janvier 2011. Son compte-rendu et son bilan seront consultables à compter du 31 mars à la rubrique « [Débat public](#) ».

Ce site restera en ligne pour consultation, mais les moyens de participation au débat vous permettant de poser des questions ou d'émettre un avis, de rédiger une contribution, sont dorénavant désactivés.

La CPDP remercie l'ensemble des participants, qui par leurs questions et leurs interventions ont contribué pendant quatre mois à enrichir ce débat public.

François Leblond

Président de la Commission Particulière du débat public du réseau de transport du Grand Paris

3 Impliquer les habitants dans le projet

Bandeau d'accueil du site www.debatpublic-reseau-grandparis.org.

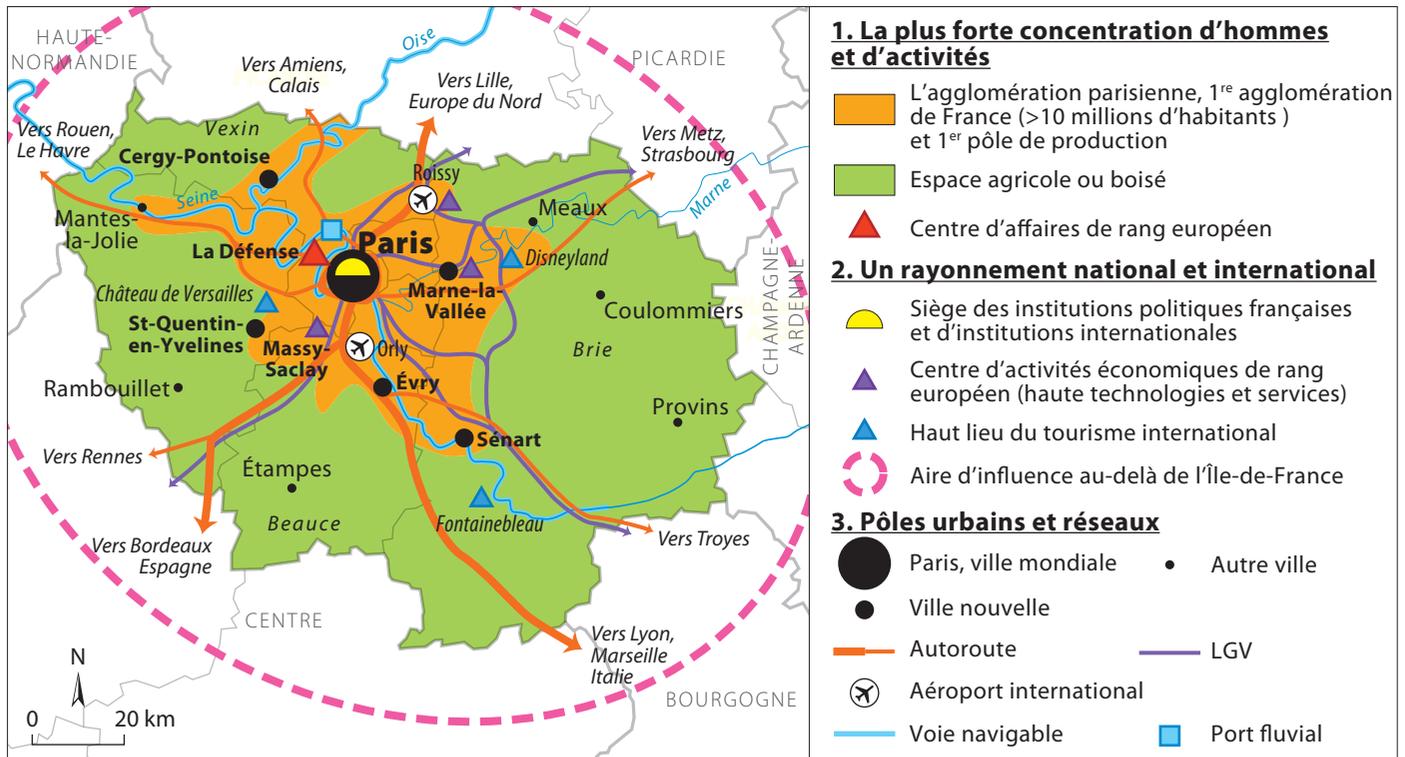
4 Des arguments contre le projet

Le projet Grand Paris ne répond en rien aux réels besoins des habitants d'Île-de-France. Il se contente de préparer un projet pour dans vingt ans annexé sur les intérêts des quartiers d'affaire. Notre région, qui concentre les inégalités les plus fortes entre les territoires et entre ses habitants, a besoin d'un projet de transport qui désenclave et qui rééquilibre notre territoire. Nous devons repenser l'Île-de-France pour agir prioritairement sur la réduction des temps de transport, en rapprochant domicile et travail. Nous devons rénover et améliorer le réseau existant. La garantie de l'égalité sur notre territoire passera par la mise en place d'un Pass Navigo à zone unique qui donne sur toute l'Île-de-France, les mêmes droits à toutes et tous.

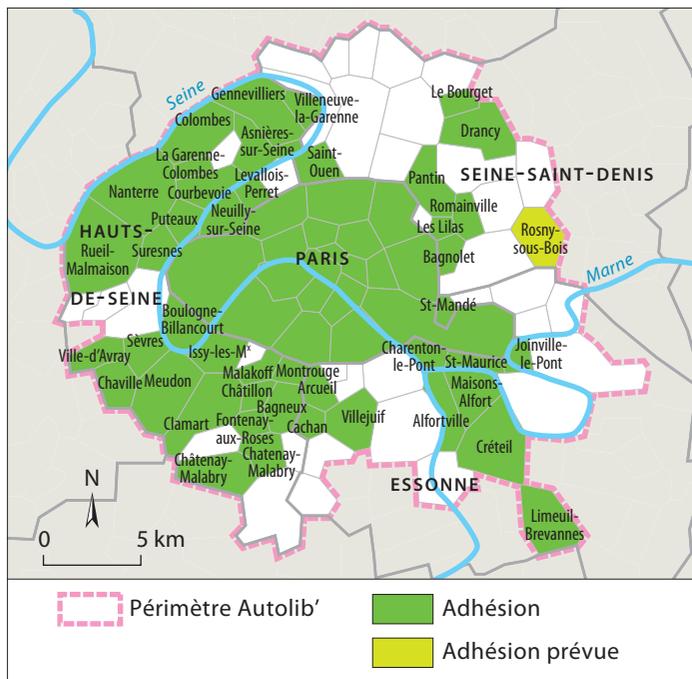
D'après le site www.elus.idf.eelv.fr

L'organisation du territoire régional

► **Comment le territoire francilien est-il organisé ?**



1 Les principales activités et les réseaux de communication



2 Vivre autrement l'agglomération : les communes adhérentes à Autolib'

Source : <http://www.autolib-paris.fr>

3 Les ambitions culturelles du Grand Paris

L'espace métropolitain verra la vallée de la Seine se muer en vallée de la culture. Au centre, la Grande Bibliothèque, le Grand Louvre, Orsay, le Musée des Arts Premier, le Grand Palais rénové, la Cité de l'Architecture et une nouvelle institution autonome, emblématique, dédiée à l'art contemporain, installée au Palais de Tokyo. À l'ouest, dans les bois de Boulogne, la Fondation Louis Vuitton pour la Création et l'île Seguin dédiée à tous les arts, dont la forme urbaine sera elle-même un monument. À l'est, le pôle « Image et Médias », autour de l'INA, de l'école des Gobelins à Noisy-le-Grand, des universités de Marne-la-Vallée et de Créteil. Au nord, la Villette, avec l'installation de la Philharmonie de Paris à côté de la Cité de la Musique, du Conservatoire et de la Cité des Sciences. Au nord, encore, la Cité européenne du cinéma de Luc Besson. Au nord, toujours, un grand équipement culturel et scientifique prestigieux consacré à toutes les formes d'expression culturelle et artistique qui sera installé au Bourget. Au sud, le Mac Val de Vitry voué lui aussi à l'art contemporain. Peu à peu le Grand Paris de la Culture prend corps.

Nicolas Sarkozy, discours sur le Grand Paris prononcé le 29 avril 2009 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Croquis de l'organisation du territoire

